



## Les Portes du Vingtième : vers un quartier à santé positive

### Innover pour intégrer la santé et le bien-être dans un projet urbain

Recommandations de l'Evaluation des Impacts sur la Santé – décembre 2018

Equipe EIS - SPSE/SDS/DASES : C.Legout, E.Trendel, G.Vernouillet, C. Beaubestre



**Version intégrant les remarques et propositions reçues de :**

DU :	mail du 07/12/2018
DAE :	mail du 12/12/18
membres du pré-COPIL	réunion du 12/12/2018
DFPE	Mail du 10/12/18
DEVE	Mail du 11/12/18
DDCT	Mail du 11/12/18
DPE	Mail du 11/12/18
DPSP	Mail du 10/12/18
DJS	Mail du 13/12/18
SG mission résilience	Mail du 10/12/18
DGJOPGE	Mail du 10/12/2018
Cabinet Elu Petite Enfance Famille	Mail du 12/12/2018
DASCO	pas de retour mais présente le 12/12
DLH	pas de retour mais présente le 12/12
DVD	en attente de retour
DASES/nutrition	en attente de retour
Mairie du 20 <sup>ème</sup> arrondissement	Mail du 16/01/2019

**Légende des tableaux**

 Recommandations EIS déjà intégrées dans le projet urbain *suite au livrable EIS intermédiaire Aout 2018*

***Pour aller plus loin dans la rénovation du quartier***

 Recommandations EIS complémentaires sur la programmation (bâti, espaces extérieurs)

 Recommandations EIS sur l'usage de ces espaces

 Recommandations EIS sur les politiques d'accompagnement Ville de Paris

**ÉVALUATION DES IMPACTS SUR LA SANTÉ (EIS) SUR LES PORTES DU VINGTIÈME**  
**Recommandations « Santé et Bien-être » sur le projet de renouvellement urbain**  
(Version V3 du 18/01/2019 – post COPIL EIS)

Auteurs :

Céline LEGOUT - Service Parisien de Santé Environnementale (SDS/DASES/Ville de Paris)

Estelle TRENDEL - Service Parisien de Santé Environnementale (SDS/DASES/Ville de Paris)

Gabrielle VERNOUILLET - Service Parisien de Santé Environnementale (SDS/DASES/Ville de Paris)

Supervision :

Claude BEAUBESTRE - Service Parisien de Santé Environnementale (SDS/DASES/Ville de Paris)



## Sommaire

I.	Revenu individuel .....	p. 5 sur 24
II.	Activité physique et sportive – Déplacements actifs .....	p. 6 sur 24
III.	Alimentation .....	p. 8 sur 24
IV.	Compétences sociales – Sentiment de contrôle .....	p. 9 sur 24
V.	Air .....	p. 10 sur 24
VI.	Bruit .....	p. 11 sur 24
VII.	Chaleur, Adaptation au changement climatique et Résilience du territoire .....	p. 12 sur 24
VIII.	Biodiversité .....	p. 15 sur 24
IX.	Déchets – Nuisibles .....	p. 16 sur 24
X.	Sécurité .....	p. 17 sur 24
XI.	Cohésion sociale et liens sociaux .....	p. 19 sur 24
XII.	Accès aux soins .....	p. 21 sur 24
XIII.	Emploi – Insertion sociale .....	p. 23 sur 24
XIV.	Suivi de l’EIS .....	p. 24 sur 24

## I. Revenu individuel

### Diagnostic du territoire

- Taux de pauvreté : 36% contre 22% pour le 20ème arrondissement
- Surreprésentation des familles monoparentales (39% contre 24% pour le 20ème arr.)
- Conditions de vie difficiles : Précarité énergétique, Logements suroccupés

### Enjeux clés de santé :

- Bas revenus : renoncement aux soins, environnements de vie moins favorables à la santé
- Liés au Logement : Surmortalité hivernale, santé respiratoire, santé mentale, réduction des liens sociaux

N°	Recommandations	n°	Actions proposées	Recommandation EIS : statut	Modalités d'intégration dans le projet	Acteurs identifiés	Nécessité d'un financement supplémentaire non prévu dans le projet urbain (oui/non)			
				déjà intégrée						
I.1	<b>Veiller au maintien du pouvoir d'achat des ménages qui seront relogés sur le secteur</b>	I.1.1	S'assurer que le choix de la stratégie énergétique développée par le projet urbain soit une opération neutre voire avantageuse pour les ménages modestes, après pris en compte des économies d'énergies générées par la réhabilitation thermique des logements	complémentaires sur la programmation (bâti, espaces extérieurs) sur l'usage de ces espaces	A aborder dans les études de maîtrise d'œuvre sur la réhab. des immeubles et le calcul du reste à charge.	DU / Semapa DLH DEVE/AEU Bailleurs sociaux Agence Parisienne du Climat	Non			
		I.1.2	Dans les logements rénovés ou construits, privilégier des équipements Low Tech dont la maintenance ne coûterait pas trop cher aux ménages (réf. : guide ICEB « Le bâtiment frugal », note de la Fabrique écologique 2018, etc)	sur les politiques d'accompagnement Ville				A aborder dans les études de maîtrise d'œuvre sur la réhab. des immeubles et le calcul du reste à charge.	DU / Semapa DLH DEVE/AEU Bailleurs sociaux Agence Parisienne du Climat	Non
		I.1.3	Veiller à ce que les commerces et services implantés sur le secteur répondent pour une partie d'entre eux aux capacités financières restreintes des habitants, tant pour les commerces alimentaires de proximité que pour l'implantation d'entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire (par ex : boutiques de réemploi, bricothèques, ressourceries, atelier de réparation de vélos. <i>précisions DAE le 11/12/18</i> )					A intégrer dans la stratégie de requalification des RDC de Paris Habitat		

## II. Activité physique et sportive - déplacements actifs

- Jeunes filles décrochant de la pratique sportive vers 13 ans
- Insécurité et vétusté de certaines enceintes sportives (Centre L.Lumière)
- Créneaux insuffisants face à la demande des associations locales
- Mobilité des seniors freinée par le retrait des bancs et les rails du tramway
- Fracture numérique compliquant les inscriptions aux activités

- Effets positifs sur qualité de vie, diminution de mortalité, et nombreuses pathologies chroniques
- Publics qui en bénéficieraient le plus, pour leur santé, sont souvent les plus sédentaires
- Accès inégal à l'offre sportive (tarif, horaires, inscriptions WEB, garde d'enfants)

N°	Recommandations	n°	Actions proposées	Recommandation EIS : statut	Modalités d'intégration dans le projet	Acteurs identifiés	Nécessité d'un financement supplémentaire non prévu dans le projet urbain (oui/non)
				déjà intégrée			
II.1	Améliorer l'accès à l'offre sportive pour tous	II.1.1	S'appuyer sur les associations du quartier pour informer la population de l'offre sportive locale. Proposer des inscriptions par bulletin papier en plus des inscriptions par internet	Facilement intégrable		DJS DDCT Mairie du 20 <sup>ème</sup> Associations locales	Non
		II.1.2	Réserver des créneaux pour des associations locales et des tarifs bas compatibles avec la capacité des ménages dans les nouveaux équipements sportifs (Tour de sport) <i>La future piscine bénéficiera de la tarification municipale (fonction des ressources)</i>	Politique tarifaire DJS uniforme sur Paris et fonction de l'activité/équipement. Baisser les tarifs requerrait une modification de délibération.		DJS DDCT Mairie du 20 <sup>ème</sup> Associations locales	Oui Privilégier le recours aux subventions de fonctionnement pour aider les associations locales ?
		II.1.3	Organiser des tournois sportifs où le Fair Play serait récompensé, entre les enfants et pré-adolescents du secteur inscrits à une activité sportive. Mixer les équipes (âge, sexe, etc.) et étudier s'il est possible d'étendre ces tournois entre quartiers et avec les communes voisines	Facilement intégrable		DJS DDCT Mairie du 20 <sup>ème</sup> Associations locales	Non
		II.1.4	Encourager le développement d'activités sportives sur le temps périscolaire du midi à l'école, qui semblaient bénéfiques à la capacité de concentration des élèves	Besoin d'arbitrage => arbitrage Ville positif le 12/12. Réflexions déjà en cours DASCO-DJS		DJS DASCO Mairie du 20 <sup>ème</sup> Education nationale	Oui
II.2	Encourager la pratique sportive au féminin	II.2.1	Implanter dans la future Tour de sport (équipement municipal) une salle polyvalente associant un DOJO (100 m²) et une salle de danse (100m²) séparable par une cloison amovible ainsi qu'un local de stockage du matériel. Etudier la possibilité d'implanter également un Club-house pour les associations (lieu de convivialité + locaux administratifs)	Facilement intégrable mais veiller à ne pas générer des difficultés de gestion du matériel sportif	A intégrer dans le travail de programmation entre la SEMAPA, la DU/DJS/DCPA et l'architecte coordonnateur	DJS DU / SEMAPA	Non

N°	Recommandations	n°	Actions proposées	Recommandation EIS : statut	Modalités d'intégration dans le projet	Acteurs identifiés	Nécessité d'un financement supplémentaire non prévu dans le projet urbain (oui/non)
				déjà intégrée			
II.3	S'ancrer dans la stratégie Paris 2024	II.3.1	Inscrire le quartier dans la stratégie Héritage de la Ville de Paris	Accord DGJOPGE pour intégrer ce quartier dans le projet héritage Ville de Paris en cours d'élaboration		DJS SG / DGJOPGE	Non
		II.3.2	Réfléchir à la rénovation et à la sécurisation des centres sportifs municipaux (en priorité Centre Louis Lumière) mais aussi au niveau du parc sportif en accès libre, dans le cadre de la stratégie Héritage Paris 2024	<b>Besoin d'arbitrage</b> => arbitrage Ville positif le 12/12 pour la sécurisation qui est l'une des priorités de la DJS. En revanche, pas de rénovation prévue d'ici 2020 .		DJS SG / DGJOPGE	Oui A réfléchir dans le prochain Programme d'Investissement Municipal
II.4	Développer une culture du mouvement dans l'espace public	II.4.1	Réfléchir à l'installation d'agrès adaptés à la pratique sportive féminine, notamment à proximité des aires de jeux pour enfants qui seront implantés	Facilement intégrable	Déjà intégré dans le travail de programmation entre la SEMAPA / DEVE / DU / architecte coordonnateur / Paysagiste coordonnateur	DJS DEVE DU/SEMAPA SPL ParisSeine	Oui
		II.4.2	Intensifier et diversifier le mobilier urbain pour encourager les déplacements actifs par tous (bancs, chaises avec accoudoirs, Parklet, ...). Recenser les assises inconfortables du secteur (absence d'ombre, déjections pigeons, etc) et les améliorer.	Déjà Fait (sur Rue Blanchard) Facilement intégrable ailleurs	A intégrer dans le travail de programmation entre la SEMAPA / DEVE / DU / architecte coordonnateur / Paysagiste coordonnateur A mettre dans la concession SEMAPA pour la Place et le mandat ParisSeine pour R.Lumière	DVD DVD DDCT DEVE SEMAPA SPL ParisSeine	Oui
II.5	Concevoir ou rénover les bâtiments selon les principes du « Design actif »	II.5.1	Appliquer les Active Design Guidelines produites par Sport England (2015) et la ville de New York (2010) sur les bâtiments à rénover et à construire. Ces guidelines proposent notamment des interventions sur les escaliers, les parkings vélos, poste de travail assis/debout, etc	Facilement intégrable	A intégrer dans les prescriptions urbaines et architecturales en cours de rédaction par agence UP.	DU Semapa	Non

### III. Alimentation

- Certains enfants arrivent le ventre vide à l'école
- Carie du biberon et surpoids des enfants dès le plus jeune âge
- Surpoids 2 fois plus fréquent dans les écoles du secteur comparativement au 20ème arr.
- Manque d'offre de restauration de qualité sur le secteur
- Dénutrition chez certains seniors ?

Surpoids et obésité, diabète, maladies cardio-vasculaires et certains cancers.  
Un accès inégal à une alimentation favorable à la santé

N°	Recommandations	n°	Actions proposées	Recommandation EIS :	Modalités d'intégration dans le projet	Acteurs identifiés	Nécessité d'un financement supplémentaire non prévu dans le projet urbain (oui/non)
				déjà intégrée			
				complémentaires sur la programmation (bâti, espaces sur l'usage de ces espaces			
				sur les politiques d'accompagnement Ville			
III.1	<b>Instaurer la FLAM : des Fruits et Légumes A la Maison</b>	III.1.1	Financer et mettre en place à destination des ménages les plus défavorisés des bons « 1 portion de fruit et légume par personne et par jour » à faire valoir auprès des commerçants du marché alimentaire Davout, à l'image de l'expérimentation menée avec succès à St Denis (93)	<i>En attente retour de la DASES</i>		DASES DAE DDCT Mairie du 20 <sup>ème</sup>	<b>Oui</b>
III.2	<b>Organiser des ateliers culinaires pour les enfants</b>	III.2.1	Sensibiliser les enfants à l'alimentation saine par des ateliers culinaires, par ex sur le temps périscolaire ou lors d'ateliers associant les parents (voir aussi recommandation du " Lieu du Vivre Ensemble")	<i>Facilement intégrable</i>		DASES DASCO Education nationale Associations locales Mairie du 20 <sup>ème</sup>	<b>Non</b>
III.3	<b>Créer une épicerie réellement solidaire</b>	III.3.1	Installer une épicerie solidaire dans un local en rez-de-chaussée de Paris Habitat ou RIVP, en privilégiant un portage par une association locale et un approvisionnement en denrées alimentaires peu coûteuses.	<i>Facilement intégrable</i>	A intégrer dans la programmation des pieds d'immeuble de Paris Habitat et dans le cadre de la programmation fine de la ZAC Python par la SEMAPA	DAE DU / SEMAPA Bailleurs sociaux Associations locales GIE commerce	<b>Oui</b> (subvention DAE en général)
III.4	<b>Etudier l'implantation de jardins potagers en pieds d'immeubles</b>	III.4.1	Questionner la Ville de Marseille et Paris Habitat sur leur expérimentation de jardins partagés au pied des cités HLM. En cas d'évaluation positive, imaginer un jardin partagé par cage d'escalier sur les tours Python.	<i>Facilement intégrable</i>	Réflexion en cours dans le cadre de la requalification des cours d'immeubles Paris Habitat	DU/SEMAPA Paris Habitat RIVP DDCT	<b>Non</b>

## IV. Compétences sociales, Sentiment de Contrôle

### Diagnostic du territoire

- Sentiment fort d'abandon par les pouvoirs publics
- Perception des Jeunes adultes d'être « la génération sacrifiée »
- Des mères dépassées, en situation d'épuisement
- Réseau d'entraide entre voisin.e.s

### Enjeux clés de santé :

- Santé mentale
- Qualité de vie

N°	Recommandations	n°	Actions proposées	Recommandation EIS :	Modalités d'intégration dans le projet	Acteurs identifiés	Nécessité d'un financement supplémentaire non prévu dans le projet urbain (oui/non)
				déjà intégrée			
				complémentaires sur la programmation (bâti, espaces			
				sur l'usage de ces espaces			
				sur les politiques d'accompagnement Ville			
IV.1	<b>Accroître la capacité d'action des habitants sur leur propre santé, dans une démarche collective.</b>	IV.1.1	Développer des ateliers collaboratifs avec les parents pour faire émerger des outils, des astuces et soutenir le réseau d'entraide, permettant de faciliter le quotidien des familles monoparentales. La méthodologie proposée repose sur le Travail Social de Groupe, et les thématiques abordées pourraient être : enfant qui arrive le ventre vide à l'école, réveil à distance des enfants quand les parents travaillent en horaires décalés, enfants en surpoids, etc.	<i>facilement intégrable</i>	Ateliers à développer dans l'Équipement public de santé (cf XII.2.2). La DFPE propose de développer des actions en lien avec des associations financées	DASES DDCT DFPE CASVP	<b>oui</b> (subvention associations)
IV.1.2		Prévoir des temps de concertation avec les riverains sur les composantes "soft" et à venir du projet urbain : le choix des équipements des aires de jeux pour enfants, la signalétique, les scénarios de résidentialisation, le lien avec les communes de Bagnolet et Montreuil.	<i>Déjà engagé : cf Assistance à Maitrise d'Usage (AMU) lancé par Paris Habitat</i>		DDCT CASVP RIVP Paris Habitat FNAPSY*	<b>non</b>	
IV.1.3		Lors de la réhabilitation des tours Python Duvernois, mettre en place un appartement témoin pour recueillir et prendre en compte les préférences des riverains quant au choix d'aménagement (en particulier pour la cuisine).	<i>facilement intégrable</i>	A demander à la RIVP dans le cadre de l'étude de réhabilitation	RIVP	<b>non</b>	

\* : Fédération Nationale des Patients en Psychiatrie (expertise sur les besoins de ses adhérents en matière de signalétique et de déplacements)

## V. Air

### Diagnostic

- Axes routiers majeurs
- Tendance à la diminution des [NO<sub>2</sub>] sur le secteur Python
- Pas de « cluster » d'asthme signalés lors des entretiens par l'équipe EIS

### Enjeux clés de santé :

- Impact avéré de la pollution de l'air extérieur sur pathologies respiratoires et cardiovasculaires
- Un français passe 80% de son temps dans les espaces clos : vigilance nécessaire sur la qualité de l'air intérieur et le cumul des expositions
- Bonne qualité de l'air intérieur : bien-être des occupants, meilleur apprentissage des enfants, baisse de l'absentéisme

N°	Recommandations	n°	Actions proposées	Recommandation EIS : statut	Modalités d'intégration dans le projet	Acteurs identifiés	Nécessité d'un financement supplémentaire non prévu dans le projet urbain (oui/non)	
				déjà intégrée complémentaires sur la programmation (bâti, espaces sur l'usage de ces espaces sur les politiques d'accompagnement Ville				
V.1	Améliorer et préserver la qualité de l'air intérieur	V.1.1	Privilégier des matériaux de construction et de décoration faiblement émissifs en Composés Organiques Volatils.	facilement intégrable	Recommandations à verser dans le DataRoom de Reinventing Cities, et dans les prescriptions techniques et architecturales	DU / Semapa Bailleurs sociaux	non	
		V.1.2	Prescrire un bon niveau de ventilation et une maintenance régulière pour les logements et les établissements recevant du public créés à proximité des axes routiers (bâtiment des Puces, tour des Jeux de raquettes, etc.)	facilement intégrable		DU / Semapa Bailleurs sociaux	non	
		V.1.3	Mobiliser l'expertise du Centre Scientifique et Technique du Bâtiment pour dimensionner le système de ventilation de sorte à minimiser l'impact de la pollution extérieure (prescriptions techniques sur la nature du système et son débit, la localisation des prises d'air, la maintenance, etc.) pour la rénovation des tours Python et la construction du bâtiment-pont Place de Montreuil,	facilement intégrable		Etude spécifique à mener soit par le bailleur soit par l'aménageur, soit par le futur lauréat de reinventing Cities	DU / Semapa Bailleurs sociaux DASES (SPSE) CSTB	oui (devis 60 000€)
		V.1.4	Déplacer le point d'évacuation du chauffage urbain situé en toiture de la 2ème tour rue Joseph Python (source de NO <sub>2</sub> )	facilement intégrable		A demander à la RIVP dans le cadre de l'étude de réhabilitation	DU/Semapa Bailleurs sociaux	non
V.2	Accompagner les ménages vers le « bon usage du logement »	V.2.1	Régler les situations de sur-occupation dont on sait qu'elles favorisent l'humidité et le développement de moisissures dans le logement à l'occasion du processus de logement	facilement intégrable	A traiter dans le cadre de la Maitrise d'Œuvre Urbaine et Sociale sur Python Duvernois	RIVP	non	
		V.2.2	Prévoir un accompagnement des ménages qui réintégreront les logements réhabilités, via les associations locales et/ou les gardiens, par une sensibilisation sur les bons gestes et le bon usage d'un logement (en termes de ventilation, etc.) et par la distribution d'ampoules basses consommations, de pommes de douches ou autres matériels économes	facilement intégrable	A intégrer dans le travail de l'agence de gestion des bailleurs	Bailleurs sociaux Groupement Inter- Bailleurs DASES (SPSE) en lien avec DDCT	non	
		V.2.3	Prévoir un espace témoin de l'état du bâtiment avant et après rénovation pour montrer et rendre tangibles les actions entreprises par les bailleurs	Fait par Paris Habitat dans le cadre du plan climat	A demander à la RIVP dans le cadre de l'étude de réhabilitation	Bailleurs sociaux	non	
V.3	Réduire les sources d'irritants respiratoires dans l'espace public	V.3.1	Régler les brumisateur qui seraient implantés de sorte à minimiser le risque d'irritation respiratoire et s'assurer de leur contrôle réglementaire régulier	facilement intégrable	A intégrer dans la programmation des espaces publics (DEVE / DVD / Semapa)	DVD DPE DASES (SPSE)	oui (surveillance microbiologique obligatoire depuis 2017)	
		V.3.2	Proscrire la plantation des espèces végétales les plus allergisantes	facilement intégrable		DEVE DASES (SPSE)	non	
		V.3.3	Faire connaître les prestations des Conseillers Médicaux en Environnement Intérieur (CMEI/SPSE/DASES) auprès des professionnels de santé du secteur et des bailleurs sociaux	facilement intégrable		DASES professionnels de santé Bailleurs sociaux	non	

## VI. Bruit

<b>Diagnostic</b> • Localisation des logements et des équipements publics conduit à une exposition importante des usagers du secteur au bruit routier • Existence de cœurs d'îlots calmes à préserver	<b>Enjeux clés de santé</b> • Perturbations du sommeil, de l'apprentissage, stress, effets sur le système cardiovasculaire, ... • Révision à la baisse des valeurs guides Bruit routier de l'OMS (oct 2018)
---	---

N°	Recommandations	n°	Actions proposées	Recommandation EIS : statut	Modalités d'intégration dans le projet	Acteurs identifiés	Nécessité d'un financement supplémentaire non prévu dans le projet urbain (oui/non)
				déjà intégrée complémentaires sur la programmation (bâti, espaces sur l'usage de ces espaces sur les politiques d'accompagnement Ville			
VI.1	Diminuer l'exposition sonore des populations	VI.1.1	Privilégier des formes architecturales sans angle vif et des revêtement de façades absorbants pour favoriser la dispersion de l'énergie acoustique	facilement intégrable	Recommandations à verser dans le DataRoom de Reinventing Cities, et dans les prescriptions techniques et architecturales par fiche de lot	DU / Semapa Architectes	non
		VI.1.2	Veiller à ce que les logements disposent d'ouvrants sur les façades les plus calmes. Localiser les chambres sur ces façades	facilement intégrable		DU /Semapa Architectes	non
		VI.1.3	Vérifier l'intégrité et l'efficacité des murs antibruit existants côté Paris, Montreuil et Bagnolet	facilement intégrable	A intégrer dans Prescriptions Architecturales des fiches de lot et dans études Maitrise d'Œuvre des bailleurs	DVD	oui
		VI.1.4	En cas d'interruption des murs antibruit, rechercher des solutions alternatives comme des rideaux d'arbres, du relief, des écrans bas, ...	facilement intégrable		DVD	oui
		VI.1.5	Lorsque la largeur des trottoirs le permet, évaluer par une modélisation l'intérêt d'installer des gabions à proximité immédiate des axes de circulation (notamment Avenue de la Porte de Bagnolet, Avenue Cartellier et Boulevard Davout). Dans l'affirmative, imaginer des usages multiples (assises, support de luminaires, etc.)	intérêt acoustique réel selon l'AEU mais l'intégration de ces murets dans le projet devra être évalué au regard d'autres critères (notamment coupure visuelle et physique de l'espace public)	A réfléchir dans le cadre des aménagements des espaces publics	DVD DEVE (AEU)	oui
		VI.1.6	Éviter l'utilisation de pavés sur les axes circulés à proximité des lieux de vie	facilement intégrable		DVD	non
		VI.1.7	Rechercher des dispositifs routiers réduisant au maximum les nuisances sonores sur les rues Louis Lumière et Dr Déjerine, tout en étant attentif à leurs capacités à répondre aux enjeux de lutte contre les îlots de chaleur urbains et de gestion des eaux pluviales.	<b>Arbitrage</b> => arbitrage Ville favorable le 12/12 sous réserve d'un accord de la DVD	Type de revêtement routier et son financement à étudier par la DVD	DVD DEVE (AEU)	oui
VI.2	Améliorer la qualité sonore du quartier	VI.2.1	Préserver et démultiplier des zones calmes en cœur de quartier, protégées des sources de bruit (cf. modélisations AEU)	facilement intégrable	A intégrer dans Prescriptions Architecturales des fiches de lot	DU DVD Bailleurs sociaux	non
		VI.2.2	Créer une ambiance sonore positive sur le quartier, en introduisant des sons agréables et naturels qui limitent l'impact du bruit sur le stress et donne une identité sonore au quartier	facilement intégrable	Etude spécifique lancée par SEMAPA dans le cadre de son traité de concession	DU / Semapa DVD	oui (coûts environ 60 000€)

## VII. Chaleur, Adaptation au changement climatique, Résilience du territoire

### Diagnostic

- Secteur très minéralisé avec peu de sols naturels et d'îlot de fraîcheur
- Habitants se plaignant de la chaleur dans leurs logements

- Utilisation sauvage des bouches incendie
- Enfants réclamant de l'eau

### Enjeux clés de santé

- Hyperthermie, décès
- Les effets aggravés par la vulnérabilité individuelle (âge, isolement) et les logements mono-orientés
- Cumul l'été du risque canicule et pollution de l'air

N°	Recommandations	n°	Actions proposées	Recommandation EIS : statut	Modalités d'intégration dans le projet	Acteurs identifiés	Nécessité d'un financement supplémentaire non prévu dans le projet urbain (oui/non)
				déjà intégrée			
				complémentaires sur la programmation (bâti, espaces sur l'usage de ces espaces			
				sur les politiques d'accompagnement Ville			
VII.1	Limiter l'accumulation de l'énergie solaire dans les bâtiments	VII.1.1	Équiper les façades fortement exposées au soleil de protections solaires extérieures. Sur le parc ancien à rénover, isoler également les façades par l'extérieur et revoir les ventilations naturelles ou mécaniques du bâtiment.	facilement intégrable	Recommandations à verser dans le DataRoom de Reinventing Cities, et dans la conception et fiches de lot pour l'aménageur. Coordination à voir avec Paris Habitat sur la rénovation des HBM	DU/Semapa, DEVE (AEU), agence parisienne pour le climat, bailleurs sociaux	non
		VII.1.2	Adopter des couleurs et des matériaux réfléchissant l'énergie des rayonnements solaires. Sur les toitures proscrire l'utilisation de l'asphalte	facilement intégrable		DU/Semapa, DEVE (AEU), agence parisienne pour le climat, bailleurs sociaux	non
		VII.1.3	Étudier la pertinence à organiser les nouveaux bâtiments (tertiaires et logements) autour de patios coté Python	facilement intégrable		DU/Semapa DEVE (AEU), agence parisienne pour le climat, bailleurs sociaux	non
		VII.1.4	S'assurer que la construction des nouveaux bâtiments et que la rénovation énergétique du parc social respectent les prescriptions du Plan Climat de Paris de mai 2018	facilement intégrable	DU/Semapa, DEVE (AEU), agence parisienne pour le climat, bailleurs sociaux	non	
		VII.1.5	S'assurer que les performances énergétiques des bâtiments sont maintenues dans le temps	Envisageable si pris en compte suffisamment en amont dans l'APS	A intégrer comme mission des bureaux d'étude Dev.Durable de l'aménageur et du bailleur	DU/Semapa, DEVE (AEU), agence parisienne pour le climat, bailleurs sociaux	oui (cout de maintenance)
		VII.1.6	Prévoir un espace rafraîchi dans chaque immeuble	Attention demander avis aux bailleurs. Pas toujours simple	Recommandations à verser dans la conception et fiches de lot pour l'aménageur. Coordination à voir avec Paris Habitat sur la rénovation des HBM	DU/Semapa, DEVE (AEU), agence parisienne pour le climat, bailleurs sociaux	non
		VII.1.7	Concevoir des logements traversants et privilégier les systèmes de « rafraîchissements vertueux » sans climatisation	Attention demander avis aux bailleurs. Pas toujours simple		DU/Semapa, DEVE (AEU), agence parisienne pour le climat, bailleurs sociaux	non

N°	Recommandations	n°	Actions proposées	Recommandation EIS : statut	Modalités d'intégration dans le projet	Acteurs identifiés	Nécessité d'un financement supplémentaire non prévu dans le projet urbain (oui/non)
				déjà intégrée complémentaires sur la programmation (bâti, espaces sur l'usage de ces espaces sur les politiques d'accompagnement Ville			
VII.2	Lutter contre les îlots de chaleur urbains	VII.2.1	Renforcer la végétalisation en s'inscrivant dans les objectifs du Plan Biodiversité Paris 2018-2024, du plan Parispluie et du zonage pluvial (Voir Recommandations Biodiversité)	facilement intégrable	A intégrer dans le cahier des prescriptions techniques et architecturales	DU, DEVE, DPE, DASES (SPSE), DVD	non
		VII.2.2	Planter des fontaines dans l'espace public	Intégré sur la rue Blanchard		DPE, Eau de Paris, DVD Mairie du 20 <sup>ème</sup>	oui (mobilisation du budget participatif à envisager)
		VII.2.3	Étudier l'implantation des brumisateurs et des jeux d'eau (dont certains à actionner pour favoriser l'exercice physique et limiter le gaspillage de la ressource), par exemple dans le Parkway sportif et sur la Place de la Porte de Montreuil	Envisageable mais induit des contraintes d'installation, charges de fonctionnement et d'entretien		DPE, Eau de Paris, DVD, DASES (SPSE), DEVE, Mairie du 20 <sup>ème</sup>	oui (cout d'installation + maintenance + raccord électrique)
		VII.2.5	Étudier la possibilité de créer un « chemin d'eau » alimenté pendant les périodes chaudes par le réservoir d'eau non potable de Charonne (réf. : système andalou, pelouse d'Auteuil), en évaluant la faisabilité et la pertinence en terme économique et d'objectif de rafraîchissement	<b>besoin d'arbitrage</b> => Arbitrage Ville favorable le 12/12		DPE, Eau de Paris, DVD, Mairie du 20 <sup>ème</sup>	oui
		VII.2.6	Proposer les établissements scolaires du secteur pour être bénéficiaires en 2020 du programme « Cours oasis »	<b>besoin d'arbitrage</b> => Arbitrage Ville favorable le 12/12 : établissements intégrés par Mission Résilience dans la préselection FEDER pour 2020 - 2021, soumise à avis DASCO, DCPA, DSIN, et partenaires puis à l'arbitrage Mairie du 20 <sup>ème</sup>		SG (Mission Résilience), DASCO, DCPA, Mairie du 20 <sup>ème</sup> , DPE	non
		VII.2.7	Étudier, quand cela est possible (notamment dans les zones piétonnes), la pose d'enrobés clairs et poreux qui contribuent au rafraîchissement par évaporation mais restent plus difficiles à entretenir	Nécessite rapprochement entre aménageur et DPE (envoi d'une planche d'essai du revêtement pour tester le nettoyage)		DVD, DPE, aménageur	non

N°	Recommandations	n°	Actions proposées	Recommandation EIS : statut	Modalités d'intégration dans le projet	Acteurs identifiés	Nécessité d'un financement supplémentaire non prévu dans le projet urbain (oui/non)
				déjà intégrée complémentaires sur la programmation (bâti, espaces sur l'usage de ces espaces sur les politiques d'accompagnement Ville			
VII.3	<b>Renforcer l'autonomie alimentaire du quartier</b>	VII.3.1	Étudier la faisabilité d'implanter une ferme urbaine sur le secteur (Ref : potager sur toit Opéra Bastille, projet Parisculteurs)	<b>besoin d'arbitrage</b> => Arbitrage Ville favorable le 12/12.		DU / Semapa, RIVP	<b>non</b>
VII.4	<b>Optimiser la gestion des eaux pluviales pour préserver la ressource en eau, dans le respect du zonage pluvial et du plan Paris Pluie 2018</b>	VII.4.1	Lors de la mutation des squares du Dr Déjerine et Louis Lumière, évaluer si les nouveaux aménagements réduisent leur capacité d'infiltration des eaux pluviales et le cas échéant, compenser par des zones abondamment végétalisées si possible, conformément aux dispositions du zonage pluvial	OK. Pris en compte dans le projet TVK		DPE, DEVE, DVD (IGC)	<b>non</b>
		VII.4.2	Sur les bâtiments à construire ou à rénover qui ne disposeraient pas de toitures végétalisées, récupérer les eaux pluviales depuis les toitures et les stocker dans des bacs hermétiques en sous sols pour éviter les gîtes larvaires. Mettre en place un réseau permettant de distribuer ces eaux vers les espaces verts à proximité ou les sanitaires (dans le respect des usages autorisés par arrêté 21/08/2008 et du plan Paris Pluie)	facilement intégrable	Recommandations à verser dans la conception et fiches de lot pour l'aménageur. Expertise DPE/STEA à mobiliser en amont	DPE, DU / Semapa, DEVE, DASES (SPSE)	<b>non</b>
		VII.4.3	Lors des interventions lourdes sur la voirie (Rues Louis Lumière et Blanchard notamment) et aux abords des enceintes sportives désimperméabiliser autant que possible les surfaces au sol	OK. Pris en compte dans le projet TVK	Consulter en amont la DPE sur zonage pluvial et facilité de nettoyage des voiries	DVD, DPE	<b>non</b>

## VIII. Biodiversité

### Diagnostic

- Beaux espaces arborés mais peu accessibles
- Corridor écologique régional au niveau de Python

### Enjeux clés de santé :

- Nombreux bienfaits des espaces verts : ➔ activité physique, ➔ stress,
- Aménagement optimal (OMS): petits espaces verts de proximité + parc doté d'installations
- Vigilance sur pathologies vectorielles

N°	Recommandations	n°	Actions proposées	Recommandation EIS : statut	Modalités d'intégration dans le projet	Acteurs identifiés	Nécessité d'un financement supplémentaire prévu dans le projet urbain (oui/non)
				déjà intégrée			
VIII.1	Renforcer la végétalisation en étant vigilant aux contraintes de gestion et d'entretien	VIII.1.1	Préserver dans la mesure du possible les grands arbres	facilement intégrable	A intégrer dans le cahier des prescription sur la programmation des espaces publics entre Semapa / DEVE / DVD / constructeurs et bailleurs le cas échéant	DEVE	non
		VIII.1.2	Renforcer la végétalisation sur les talus du boulevard périphérique, les murs antibruit, les abords des centres sportifs et des bâtiments, ainsi que sur les toitures et terrasses avec des systèmes semi-extensifs ou extensifs à chaque fois que possible.	facilement intégrable		DEVE, DVD	oui
		VIII.1.3	Proscrire les espèces invasives et allergisantes et planter au moins 50% d'espèces régionales (plan biodiversité)	facilement intégrable		DEVE, DASES (SPSE)	non
		VIII.1.4	Sur la Place de Montreuil, privilégier un aménagement paysager atypique et de faible poids : des tonnelles végétalisées, un jardin des senteurs, un Warka Tower à titre expérimental (réf. <a href="https://www.warkawater.org/warka-tower">https://www.warkawater.org/warka-tower</a> )	OK. Pris en compte dans le projet TVK	Recommandation qui sera intégrée dans le marché de Maitrise d'œuvre (MOE) de la place de Montreuil	DU, DVD, promoteurs	non
		VIII.1.5	Imaginer des dispositifs de végétalisation du futur bâtiment-pont de sorte qu'elle offre aux occupants une perception agréable alternative à celle du boulevard périphérique, et qu'elle permette le déplacement des espèces animales et végétales de part et d'autre du boulevard périphérique	facilement intégrable	A été intégré dans la data-room Reinventing Cities	DU, DEVE, promoteurs	non
		VIII.1.6	Installer un point d'eau sur les balcons des logements à construire et à rénover pour favoriser le jardinage par les occupants.	L'avis des bailleurs est nécessaire	A demander à la RIVP et Paris Habitat dans le cadre de l'étude de réhabilitation A intégrer dans la maitrise d'œuvre	bailleurs sociaux	non
VIII.2	Améliorer la continuité écologique du secteur	VIII.2.1	Installer dans le Parkway sportif des nichoirs pour les oiseaux, les insectes et les chauves-souris en association avec la plantation d'arbustes et de vivaces de telle sorte que ces espèces puissent de nourrir tout au long de l'année	facilement intégrable	A intégrer dans le cahier des prescriptions en cours de rédaction	DJS, DEVE	non
		VIII.2.2	Si des mares sont envisagées pour leur fonction écologique, concevoir ces mares de sorte qu'elles permettent l'installation d'une faune prédatrice des espèces non désirées (moustiques notamment)	facilement intégrable		DPE, DEVE, DASES (SPSE)	non

## IX. Déchets, Nuisibles

<b>Diagnostic</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dépôt sauvage d'encombrants</li> <li>• Déchets dans l'espace public</li> <li>• Colonisation persistante par les rongeurs</li> <li>• Crainte de la répercussion du chantier sur les rats</li> <li>• Circulation parfois malaisée des camions poubelles</li> <li>• Conditions de travail difficiles pour les agents d'entretien</li> </ul>	<b>Enjeux clés de santé</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Santé mentale, maladies infectieuses (leptospirose)</li> <li>• Sentiment de sécurité</li> <li>• Attractivité du quartier</li> </ul>
---	--

N°	Recommandations	n°	Actions proposées	Recommandation EIS : statut	Modalités d'intégration dans le projet	Acteurs identifiés	Nécessité d'un financement supplémentaire prévu dans le projet urbain (oui/non)
				déjà intégrée complémentaires sur la programmation (bâti, espaces sur l'usage de ces espaces sur les politiques d'accompagnement Ville			
IX.1	Adopter des dispositions constructives peu favorables aux nuisibles	IX.1.1	Végétaliser les façades en privilégiant des plantes descendantes depuis la toiture plutôt que montantes depuis le sol qui peuvent favoriser le déplacement des rongeurs vers l'habitat	facilement intégrable	fiches techniques du DFAS/SPSE/SDS/DASES (à venir) à intégrer dans les fiches de lot et data-room Reinventing Cities	DEVE, bailleurs sociaux, DU/Semapa	non
		IX.1.2	Pour éviter le déplacement et le nichage des rongeurs, installer au droit des plantations en pieds d'immeubles un grillage résistant à mailles fines à 15 cm de profondeur et proscrire toute structure sur pilotis, caillebotis ou plots	facilement intégrable		DASES, DEVE, bailleurs sociaux, DU/Semapa	non
		IX.1.3	Se référer aux préconisations du SPSE (DFAS) pour prévenir la colonisation par les punaises de lit dans les immeubles d'habitation	facilement intégrable		DASES, bailleurs sociaux, DDCT, DLH	non
IX.2	Eviter les incivilités dans l'espace public	IX.2.1	Tester sur le secteur des Portes du Vingtième une stratégie innovante d'incitation à la propreté et de lutte contre les rongeurs, basée sur l'utilisation des <i>nudges</i> et en capitalisant l'expérience des nudges engagée par la DPE sur les poubelles	facilement intégrable	Lien à faire avec la Gestion Urbaine de Proximité	DASES, DDCT, DPE, DVD	oui (coût estimé à 50000€)
		IX.2.2	Installer des toilettes publiques gratuites dont certaines adaptées aux enfants par leur hauteur et leur taille	Pas forcément simple (attention à la question du financement)	toilettes fixes : DVD toilettes "mobiles" : DPE	DVD, DPE, Agence de l'Eau Seine Normandie (financement)	oui
IX.3	Lutter contre les dégradations et incivilités dans les immeubles sociaux	IX.3.1	Étudier avec les bailleurs sociaux l'intérêt de doter les gardiens d'immeubles d'outils et de statut pour combattre les dégradations du patrimoine et autres formes d'incivilités (gardiens assermentés, référents sureté)	Déjà fait par Paris Habitat A étudier avec RIVP		DPSP, bailleurs sociaux, commissariat	non

## X. Sécurité

### Diagnostic

- Secteur est identifié comme une zone de sécurité prioritaire
- Enfants laissés seuls ou à la charge de leurs aîné(e)s dans l'espace public
- Sécurité routière à proximité des écoles à améliorer
- Peu de femmes dans l'espace public
- Violences conjugales

### Enjeux clés de santé :

- Sentiment de sécurité, stress, santé physique et mentale, traumatologie
- Aménités urbaines : éclairage nocturne, bancs, signalétique piétonne, ...
- Genre dans l'espace public
- Prise en compte des publics avec handicap

N°	Recommandations	n°	Actions proposées	Recommandation EIS : statut	Modalités d'intégration dans le projet	Acteurs identifiés	Nécessité d'un financement supplémentaire non prévu dans le projet urbain (oui/non)
				déjà intégrée complémentaires sur la programmation (bâti, espaces sur l'usage de ces espaces sur les politiques d'accompagnement Ville			
X.1	Etudier comment améliorer la sécurité des déplacements piétons et cyclistes	X.1.1	Aménager des rues à circulation apaisée, zones 30, zones de rencontre ou Woonerf permettant de privilégier la fonction habitat sur la circulation	Déjà fait (Rues Terrier et Blanchard) facilement intégrable ailleurs	A intégrer dans le mandat de la SPL ParisSeine sur Rue L.Lumière. Consulter DPE pour faciliter itinéraires de collecte	DVD, DEVE, DPE, Semapa, SPL ParisSeine	non
		X.1.3	Prévoir une hauteur et largeur des trottoirs adaptées aux déplacements avec poussettes, fauteuil roulant, chariot de course, ...	facilement intégrable		DVD, Semapa	non
		X.1.4	Canaliser, par des aménagements paysagers, le déplacement des enfants en sortie d'école vers les passages piétons. Les sensibiliser au conflit d'usages	facilement intégrable		DVD, Semapa, DPE	oui
		X.1.5	Tester des passages piétons innovants : colorés, éclairés, en 3D	facilement intégrable	Prescription à étudier entre les directions de la Ville, la Semapa, la SPL ParisSeine. Consulter en amont la DPE pour les contraintes d'entretien	DVD, Semapa	oui
		X.1.6	Éclairer l'espace public à hauteur de piétons tout en maîtrisant les risques de dégradation de ces équipements	facilement intégrable		DVD, Semapa	non
		X.1.7	Apporter de la transparence aux grilles (lors de la résidentilisation, autour des centres sportifs, etc) et être vigilant aux aménagements paysagers pour renforcer le sentiment de sécurité des femmes dans l'espace public : cf principe « Voir et Être vu.e »	facilement intégrable		DVD, DJS, DEVE, DPSP, bailleurs sociaux, Semapa	non
		X.1.8	Décourager le vol de poussettes dans les immeubles par des locaux sécurisés et compatibles avec les poussettes doubles	facilement intégrable		bailleurs sociaux	non

N°	Recommandations	n°	Actions proposées	Recommandation EIS : statut	Modalités d'intégration dans le projet	Acteurs identifiés	Nécessité d'un financement supplémentaire non prévu dans le projet urbain (oui/non)
				déjà intégrée complémentaires sur la programmation (bâti, espaces sur l'usage de ces espaces sur les politiques d'accompagnement Ville			
X.2	Mettre à l'abri les femmes victimes de violences	X.2.1	Prévoir la relocalisation du lieu d'accueil de jour des femmes victimes de violences vers un lieu plus adapté aux besoins de ces familles	<b>besoin d'arbitrage</b> => arbitrage Ville favorable le 12/12 mais à relocaliser hors secteur des portes du Vingtième	Lien à faire avec l'instance qui gère les demandes de locaux associatifs	DASES, DLH, bailleurs sociaux	oui
		X.2.2	Dédier un logement ou autre local mobilisable pour l'hébergement d'urgence des femmes victimes de violences et de leurs enfants, dans l'attente d'une solution pérenne	<b>besoin d'arbitrage</b> => arbitrage Ville favorable le 12/12 mais à relocaliser hors secteur des portes du Vingtième		DASES, DLH, bailleurs sociaux	oui
X.3	Travailler à une signalétique claire des cheminements et des équipements	X.3.1	Concevoir avec les usagers une signalétique claire, précise, cohérente, facile à comprendre par tous, pour la phase de travaux puis en configuration définitive de la ZAC.	facilement intégrable	A travailler en lien avec la Gestion Urbaine de Proximité	DDCT, DVD	oui (concertation + phase de test)
X.4	Prévenir les incivilités dans l'espace public	X.4.1	Préserver voire renforcer les moyens financiers et humains des acteurs de terrain qui par leur mission participent à la prévention situationnelle : éducateurs sportifs de proximité, éducateurs de rue, médiateurs, associations locales et gardiens d'immeubles du secteur	<b>besoin d'arbitrage</b> => arbitrage Ville favorable le 12/12. En attente d'un complément par la mairie 20ème sur les dispositifs de droit commun		DJS, DPSP, DDCT, DASES, bailleurs sociaux	oui

## XI. Cohésion sociale, liens sociaux

### Diagnostic du territoire

- Carence en lieux où se retrouver
- Des aires de jeux mono-orientées vers les tout-petits
- Peu d'offres tournées vers les plus de 65 ans (16%) dont une partie souffre d'isolement social

### Enjeux clés de santé :

- Augmentation de la qualité de vie, prévention des maladies chroniques, amélioration de la santé mentale, allongement de l'espérance de vie.
- Impact possiblement négatif des relogements sur jeunes hommes et seniors par perte de liens sociaux (santé mentale)

N°	Recommandations	n°	Actions proposées	Recommandation EIS : statut	Modalités d'intégration dans le projet	Acteurs identifiés	Nécessité d'un financement supplémentaire non prévu dans le projet urbain (oui/non)
				déjà intégrée complémentaires sur la programmation (bâti, espaces sur l'usage de ces espaces sur les politiques d'accompagnement Ville			
XI.1	<b>Créer des zones de rencontre et de jeux dans l'espace public</b>	XI.1.1	Aménager des aires de jeux adaptées à plusieurs classes d'âges dans les squares du secteur (Louis Lumière et Dr Déjerine). Proposer des jeux pédagogiques (ex : alphabet peint au sol) et des murs d'expression pour les enfants dans l'espace public	<i>Intégré dans l'étude TVK et dans le programme SPL Paris Seine</i>		DEVE, DJS SPL ParisSeine DPE (contraintes d'entretien) CASVP	non
		XI.1.2	Créer une "rue Multibénéfices" Rue Blanchard avec de nouveaux usages combinant lieux de rencontre intergénérationnels, zone de fraîcheur, fontaine, et zone calme.	<i>Déjà fait</i>		DVD, DEVE, DPE CASVP SG / mission résilience Paris Habitat Eau de Paris	non
XI.2	<b>Créer un Espace hybride du Vivre Ensemble</b> <i>Localisation pressentie par la DAE, la DU et la Mairie du 20<sup>ème</sup> : secteur Python</i>	XI.2.1	Réfléchir à la programmation d'un espace hybride (300 m <sup>2</sup> ) (dit du "Vivre ensemble") géré par une association, et mettant en lien les besoins des populations ( <i>espace de convivialité avec cuisine, salle polyvalente, café solidaire, lieu pour faire des goûters d'anniversaire, thé dansant, etc.</i> ) et les ressources du territoire, qu'il s'agisse des associations locales proposant des activités ou des services de la Ville pouvant proposer des services ou permanences Hors les Murs : - <i>soutien scolaire, médiation familiale, écrivain public, etc</i> - <i>petite salle destinées à l'activité physique (yoga, danse, gym douce, etc)</i> - <i>relais d'assistantes maternelles, ateliers nutrition, groupes d'entraide de parents, Relais Information Familles, Lieu d'Accueil Enfants Parents, organisation d'ateliers culinaires, etc. se succédant dans une même pièce polyvalente.</i> Y relocaliser les associations du 39 rue Python Duvernois. (réf. donnée par les associations et riverains : la Maison des Fougères 75020)  Pour faciliter l'appropriation et l'animation de cet espace associatif, veiller à la complémentarité avec l'espace de santé et travailler à une préfiguration de	<b>Besoin d'arbitrage</b> => Arbitrage Ville favorable le 12/12, en attente d'une réponse officielle du SG à la note d'arbitrage sur la programmation du secteur Python (DU, 04/12/18)	A intégrer dans la programmation fine des RDC dans le cadre de la création de la ZAC par la Semapa	DU/Semapa DDCT DFPE DASES DJS CASVP Mairie du 20 <sup>ème</sup> Paris Habitat RIVP Associations locales	oui (pour fonctionnement du lieu)

Évaluation des Impacts sur la Santé "Les Portes du Vingtième" - recommandations– 18/01/2019

N°	Recommandations	n°	Actions proposées	Recommandation EIS : statut	Modalités d'intégration dans le projet	Acteurs identifiés	Nécessité d'un financement supplémentaire non prévu dans le projet urbain (oui/non)
				déjà intégrée			
				complémentaires sur la programmation (bâti, espaces sur l'usage de ces espaces sur les politiques d'accompagnement Ville			
XI.4	Inviter les jeunes à franchir « les frontières invisibles entre quartiers » grâce à des équipements mobiles	XI.4.1	Prévoir une ludothèque mobile (Ludimouv) dès 2019 se déplaçant sur le secteur des Portes du Vingtième, en compléments d'autres dispositifs ludiques (boîtes à jeux).  <i>NB: Cette proposition d'action pourrait évoluer vers la création d'une ludothèque pérenne, selon les discussions et souhaits de la mairie du 20ème</i>	Facilement intégrable.	Possibilité de mise à disposition par DFPE selon calendrier à définir. A relier au projet Rue aux Enfants (voir XI,1,2) ou autre selon souhait Mairie XXe.	DFPE DDCT CASVP Associations locales Mairie du 20 <sup>ème</sup>	non
XI.5	Valoriser et préserver les moyens humains et financiers des acteurs de terrain	XI.5.1	Préserver les moyens financiers et humains des acteurs de terrain qui par leur mission participent à la cohésion sociale : éducateurs sportifs de proximité, éducateurs de rue, médiateurs, associations locales et gardiens d'immeubles du secteur	<b>Besoin d'arbitrage</b> => Arbitrage Ville favorable le 12/12		DDCT, DPSP, DJS, DASES CASVP RIVP Paris Habitat	oui

## XII. Accès aux soins

### Diagnostic du territoire

- Faible offre de soins sur le secteur
- Augmentation perçue des troubles de santé mentale chez les jeunes enfants
- Souffrance psychique des enfants et adolescents en lien avec les difficultés sociales des familles
- Conduites à risques et ruptures de droits à la sécurité sociale chez les 19-30 ans

### Enjeux clés de santé :

Santé mentale : troubles du spectre autistique, retard mental, psychoses, etc  
 Améliorer localement le délai de prise en charge des pathologies psychiatriques et de soutien psychologique  
 Soutenir la construction du lien parent-enfant

N°	Recommandations	n°	Actions proposées	Recommandation EIS : statut	Modalités d'intégration dans le projet	Acteurs identifiés	Nécessité d'un financement supplémentaire non prévu dans le projet urbain (oui/non)
				déjà intégrée complémentaires sur la programmation (bâti, espaces sur l'usage de ces espaces sur les politiques d'accompagnement Ville			
XII.1	<b>Attirer les professionnels de santé conventionnés secteur 1</b>	XII.1.1	Implanter un Cabinet ParisMed du côté de la Porte de Montreuil en mobilisant le parc foncier de Paris Habitat	<i>déjà intégrée</i> <i>Confirmation de la DASES du besoin sur Porte de Montreuil et recherche d'un local en cours</i>	Réflexion en cours dans le cadre de la requalification des RDC par Paris Habitat	DASES Paris Habitat ARS	<b>Oui</b> (subvention via dispositif ParisMed)
		XII.1.2	Prévoir une signalétique piétonne pour l'accès vers le centre de santé des Balkans, situé dans le quartier St Blaise de l'autre coté du Boulevard Davout (ouverture en 2019)	<i>Facilement intégrable</i>		DVD	<b>Non</b>
XII.2	<b>Créer des équipements de santé pluridisciplinaires tournés vers l'enfant et la parentalité (800 m² au total)</b>	XII.2.1	Création d'une maison ou d'un centre de santé pluridisciplinaire (400 m²) porté.e par une structure associative, proposant une offre généraliste de premier recours avec une prise en charge plus particulière des enfants, en proximité géographique et fonctionnelle avec l'équipement public de santé (cf XII.2.2)  La DDCT propose de préfigurer cet équipement de santé dès 2019 dans un local restant à définir (RIVP ?)	<b>Besoin d'arbitrage</b> => Arbitrage favorable par Cabinet Santé le 12/12/18  => proposition DDCT de préfigurer ce lieu dès 2019 avec subvention FEDER		DASES DFPE DDCT ARS AP HP RIVP Paris Habitat	<b>Oui</b>

N°	Recommandations	n°	Actions proposées	Recommandation EIS : statut	Modalités d'intégration dans le projet	Acteurs identifiés	Nécessité d'un financement supplémentaire non prévu dans le projet urbain (oui/non)
				déjà intégrée			
XII.2 (SUITE)	<b>Créer des équipements de santé pluridisciplinaires tournés vers l'enfant et la parentalité (800 m<sup>2</sup> au total) (SUITE)</b>	XII.2.2	Création d'un équipement public de santé (400 m <sup>2</sup> ) doté d'un espace extérieur, en proximité géographique et fonctionnelle avec la maison/centre de santé (cf XII.2.1), et permettant d'héberger un cabinet de santé scolaire, de relocaliser l'équipe de Paris Santé Réussite (troubles de l'apprentissage) voire de renforcer l'offre médico-psychologique pour les enfants et adolescents en fonction des besoins et ressources de l'hôpital Robert Debré.	complémentaires sur la programmation (bâti, espaces sur l'usage de ces espaces sur les politiques d'accompagnement Ville	A inscrire dans la programmation des équipements publics de la ZAC	DASES DFPE DDCT ARS AP HP RIVP Paris Habitat	oui
XII.3	<b>Faciliter l'accès des soignants au domicile des personnes âgées</b>	XII.3.1	Partager avec Paris Habitat l'expérience de la RIVP sur la mise en place des boîtes à clefs dans les halls d'immeubles. Étendre cette expérimentation si elle s'avère pertinente.	Facilement intégrable		DASES RIVP Paris Habitat ARS	Non

### XIII. Emploi, insertion sociale

#### Diagnostic

- Demande forte sur orientation scolaire, insertion et soutien scolaire
- 1 jeune sur 3 au chômage
- 100 jeunes suivis par le club de prévention
- Sollicitation pour l'entrée dans les trafics

#### Enjeux clés de santé

- Effets négatifs avérés du chômage sur la santé : accroissement de la mortalité prématurée et du taux de suicide, risque accru de dépressions et pathologies cardiovasculaires.

N°	Recommandations	n°	Actions proposées	Recommandation EIS :	Modalités d'intégration dans le projet	Acteurs identifiés	Nécessité d'un financement supplémentaire non prévu dans le projet urbain (oui/non)
				déjà intégrée			
				complémentaires sur la programmation (bâti, espaces sur l'usage de ces espaces			
				sur les politiques d'accompagnement Ville			
XIII.1	Structurer le réseau des associations locales	XIII.1.1	Aider les associations locales à se positionner sur les appels à projets qui seront lancés par le Groupement d'Intérêt Economique et la DAE pour l'animation des rez-de-chaussée	<i>facilement intégrable</i>		DAE, DDCT	non
XIII.2	Favoriser l'emploi local	XIII.2.1	Lors de la signature des Pactes Emploi Locaux, engager les entreprises à mettre en œuvre des clauses d'insertion sociale ambitieuses allant au-delà des exigences de l'ANRU (par ex : 10% d'heures embauchées attribuées au public local en insertion)	<i>facilement intégrable</i>	Etudier si cette recommandation peut être intégrée dans l'avenant financier ANRU et dans le traité de concession comme obligation de l'aménageur. A demander lors de la commercialisation	DAE, DFA en lien avec DDCT	non
		XIII.2.2	Expertiser la possibilité d'engager une démarche de type "territoire zéro chômeurs de longue durée" offrant aux habitants une perspective d'emploi au service de la communauté des habitants	<i>facilement intégrable</i>		DAE, Mairie du 20 <sup>ème</sup>	oui
XIII.3	Orienter les jeunes vers les recrutements à la Ville	XIII.3.1	Positionner les Jeunes du quartier sur les offres de Recrutement Sans Concours de la Ville de Paris et s'assurer que l'information leur parvienne	<i>facilement intégrable</i>		Mission Locale, DDCT	non

#### XIV. Suivi de l'EIS et de ses effets

N°	Recommandations	Actions proposées	Acteurs identifiés	Nécessité d'un financement supplémentaire non prévu dans le projet urbain (oui/non)
XIV.1	<b>S'assurer de la prise en compte des recommandations de l'EIS</b>	Prévoir dans le traité de concession à l'aménageur une mission d'appui de l'équipe EIS pour s'assurer de la bonne prise en compte de ces recommandations depuis la phase <u>chantier</u> jusqu'à la <u>sortie de terre de la ZAC</u>	DU, promoteurs, DASES (SPSE)	<b>non</b>
XIV.2	<b>Mesurer l'impact des recommandations EIS</b>	Établir un partenariat avec une équipe de recherche chargée de mesurer l'impact des recommandations EIS sur les comportements de santé des habitants (LabUrba, Université de Créteil)	DASES (SPSE)	<b>non</b>
XIV.3	<b>Créer une boîte à outils "Urbanisme Favorable à la Santé"</b>	Enrichir la Photothèque sur les aménagements urbains innovants, pour en faire une boîte à outils partagée entre les services de la ville, en mobilisant un stagiaire Master Urbanisme	DASES (SPSE), SG (Mission résilience)	<b>oui</b> (financement d'un stagiaire)
XIV.4	<b>Partager, valoriser cette 1ère EIS avec les habitants et les partenaires</b>	Organiser un évènement grand public sur le thème de la santé et du bien-être, permettant de faire connaître les actions mises en œuvre et intégrant un volet innovation	DAE, DASES, DDCT, mairie du 20 <sup>ème</sup> , associations locales, Arc de l'innovation, ARS, AP HP	<b>oui</b>